

**Document d'information clé pour l'investisseur** : Le présent document vous fournit les informations clés pour l'investisseur relatives à ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ISIN  
Mori Umbrella Fund plc

IE00B0T0FN89

## Mori Ottoman Fund Catégorie A Eur

Mori Ottoman Fund est un compartiment de Mori Umbrella Fund plc

### Objectifs & politiques d'investissement

Le compartiment recherche l'appréciation du capital à long terme par le biais d'investissements dans un portefeuille de titres de sociétés situées dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, ainsi qu'en Europe de l'Est ou y exerçant une partie prédominante de leurs activités économiques.

Le compartiment investit essentiellement dans des titres de participation ou des titres apparentés à des actions (tels que des actions). Ces investissements peuvent, occasionnellement inclure, sans toutefois s'y limiter, des titres cotés sur un marché reconnu, dont la liste figure à l'Annexe II du Prospectus, ainsi que des ADR (certificats américains de dépôt) et des GDR (certificats de dépôt mondiaux).

Le compartiment peut également investir dans des titres de créance et des titres apparentés, tels que des obligations émises par des États, des autorités locales et des sociétés du Moyen-Orient, d'Afrique du Nord et d'Europe de l'Est.

Jusqu'à 100 % de la Valeur d'inventaire nette du compartiment peuvent être détenus en titres de créance et titres apparentés de qualité inférieure à celle d'« investment grade » ou non notés et, s'ils ne sont pas notés, jugés de qualité équivalente à celle inférieure à « investment grade ».

Le compartiment peut investir dans des produits dérivés essentiellement à des fins de couverture, mais également pour obtenir une exposition indirecte à des classes d'actifs alternatifs telles que les matières premières.

Le Gestionnaire d'investissements dispose d'un pouvoir discrétionnaire concernant ses choix d'investissement dans le cadre des objectifs et politiques du compartiment.

Les actions du compartiment peuvent être achetées et vendues chaque Jour de négociation.

### Profil de risque et de rendement



L'indicateur ci-dessus ne constitue pas une mesure des gains et pertes en capital. Il pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque affichée ne constitue pas un objectif ni une garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

La catégorie d'actions fait partie de la catégorie de risque 6 parce qu'elle peut prendre des risques plus élevés à la recherche de rendements plus importants et que son prix peut monter et baisser en conséquence.

Les risques pertinents n'étant pas pris en compte par l'indicateur de risque comprennent :

- Les objectifs d'investissement expriment un résultat souhaité mais aucune garantie que ces résultats seront atteints ne peut être donnée.
- Les marchés émergents se situent à un stade précoce de développement et ils connaissent, en règle générale, des niveaux de variation du rendement plus élevés que les économies bien établies. Les défis d'ordres politique et économique peuvent temporairement engendrer des marchés illiquides et une volatilité plus élevée des prix et des devises.

# Mori Ottoman Fund Catégorie A Eur

Mori Ottoman Fund est un compartiment de Mori Umbrella Fund plc

## Frais

Les frais servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Des frais ponctuels peuvent être prélevés avant ou après votre investissement.

<b>Frais d'entrée max.</b>	<b>5,00%</b>
<b>Frais de sortie max.</b>	<b>3,00%</b>

Frais prélevés par le fonds sur une année

<b>Frais courants</b>	<b>2,83%</b>
-----------------------	--------------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

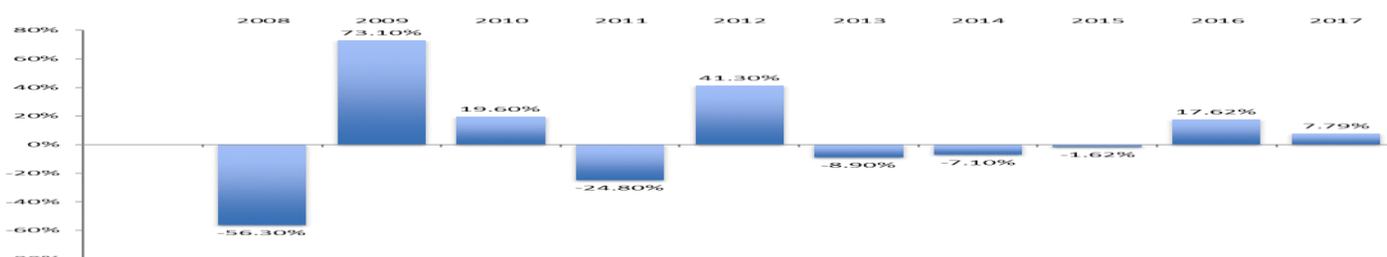
<b>Commission de performance</b>	<b>15,00%</b>
----------------------------------	---------------

Les frais d'entrée indiqués correspondent au montant maximum des frais pouvant être prélevés sur votre investissement. Il est toutefois possible que vous payiez moins : votre conseiller financier vous le précisera. Les frais courants sont basés sur les frais du dernier exercice financier complet et s'entendent à l'exclusion des commissions de performance et des frais de transaction. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Le montant des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice clos en septembre 2017.

Les calculs de la commission de performance sont effectués au niveau du fonds et non au niveau de l'actionnaire individuel, sur la base d'une high water mark glissante et sans hurdle rate. Les commissions de performance seront calculées et accumulées quotidiennement sur la base de la Valeur d'inventaire nette publiée du compartiment. Le cas échéant, les commissions de performance seront versées trimestriellement. Des informations complémentaires sur tous les frais et commissions sont disponibles dans le Prospectus.

## Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des résultats futurs. Les performances passées communiquées tiennent compte de tous les frais courants. Les performances passées ont été calculées en EUR.

## Informations pratiques

**Dépositaire** : Northern Trust Fiduciary Services (Ireland) Limited

**Autres informations** : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur le Fonds dans le Prospectus et les rapports et comptes annuels et semestriels. Ces documents peuvent être obtenus gratuitement en anglais et d'autres langues importantes auprès du Fonds ou du Distributeur (Mori Capital Management Limited | E-mail : [info@mori-capital.com](mailto:info@mori-capital.com) | Website: [www.mori-capital.com](http://www.mori-capital.com) ).

**Informations pratiques** : La Valeur d'inventaire nette par Action est disponible sur Reuters et Bloomberg.

**Législation fiscale** : La législation fiscale irlandaise peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle. Veuillez consulter un conseiller fiscal pour obtenir davantage de détails.

**Politique de rémunération** : les informations détaillées sur la politique de rémunération actualisée, dont, sans toutefois s'y limiter, une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages,

sont disponibles sur [www.mori-capital.com](http://www.mori-capital.com). Une version imprimée de la politique de rémunération sera mise à disposition gratuitement sur demande.

**Déclaration de responsabilité** : La responsabilité de Mori Umbrella Fund plc ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

**Informations relatives au fonds** : Le présent document décrit un compartiment et une catégorie d'actions de Mori Umbrella Fund plc (le « Fonds »). Le Prospectus et les rapports financiers sont établis pour l'ensemble du Fonds.

L'actif et le passif des différents compartiments du Fonds sont ségrégués en vertu de dispositions légales, et de ce fait, l'actif de ce compartiment ne sera pas utilisé pour payer les dettes d'autres compartiments.

D'autres catégories d'actions sont disponibles pour le Fonds. Vous avez le droit d'échanger des actions de cette catégorie contre des actions du même type, voire de type différent, de catégorie d'actions d'un autre compartiment. Les détails relatifs aux règles d'échange se trouvent dans le Prospectus.